

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Nouvelle jeunesse pour la Piste Vita



Un des postes du parcours Vita remis en état par les hommes de la protection civile et les bénévoles de Pro Saint-Imier

Grâce à l'implication d'une quarantaine d'hommes mobilisés dans le cadre d'un cours de protection civile et des bénévoles de Pro Saint-Imier, le parcours Vita imérien retrouve tout son attrait et toute sa raison d'être. La bordure du sentier a été élaguée et huit postes du parcours ont été remis à neuf. Le parcours Vita n'a pas été le seul à profiter des travaux effectués lors de ce cours d'une semaine, passé, pour l'essentiel, en forêt. Une trentaine de marches ont été changées sur le sentier de la Brigade et le départ du sentier de la Baillive a été élargi.

L'exécutif imérien remercie les acteurs de ces travaux et se réjouit que promeneurs et sportifs puissent en être les heureux bénéficiaires. Il salue la générosité de Pro Saint-Imier pour le financement de tout le matériel utilisé à l'occasion de cette réfection.

Implication hospitalière exemplaire

Trente ans d'implication totale dans les méandres du monde de la santé, dont douze ans passés à la présidence du Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura bernois SA, valent à M. John Buchs la reconnaissance de l'exécutif imérien, Elle s'est traduite, en début de semaine par une cérémonie, où il s'est retrouvé félicité et remercié de tout le travail accompli. Ce moment a été l'occasion de se remémorer le temps passé mais, surtout, d'évoquer le présent et le futur d'un hôpital de proximité dont la destinée est désormais conduite par M. Pierre-Alain Schnegg, personnalité dont les compétences se révéleront précieuses, estime le Conseil municipal, pour relever le défi.

Séances du Conseil municipal : pause estivale

Le Conseil municipal tiendra mardi 10 juillet 2012 sa 27^{ème} séance de l'année, et la dernière avant les vacances d'été. Il reprendra ses délibérations mardi 7 août 2012, pour autant que l'actualité ne dicte pas une rentrée anticipée des classes. L'exécutif imérien souhaite une excellente pause estivale à toutes et à tous.

Ouverture des bureaux de l'administration pendant les vacances

Dès le lundi 16 juillet 2012 et jusqu'au lundi 6 août 2012, les bureaux de la Municipalité seront ouverts selon l'horaire suivant : en matinée de 7 h 45 à 11 h 45 – à l'exception du jeudi matin fermé – et l'après-midi de 14 h 00 à 17 h 00, à l'exception du vendredi où les bureaux fermeront à 16 h 00.

Suppression de la zone bleue pendant les vacances

Compte tenu des expériences positives enregistrées ces dernières années, il a été décidé de suspendre les contrôles de stationnement en zone bleue du lundi 16 juillet 2012 au lundi 6 août 2012. Les automobilistes pourront donc parquer leur véhicule dans les secteurs de la zone bleue au-delà du temps prescrit, sans apposer le disque réglementaire.

Il va de soi que toutes les autres règles de la circulation routière devront être scrupuleusement respectées.

Saint-Imier, mercredi 4 juillet 2012
(cm)